



الرابطة الجهوية الوسطى لكرة السلة

ⵍⵓⵍⵉ ⵔⵉⵎⵓⵔ ⵔⵉⵎⵓⵔ ⵔⵉⵎⵓⵔ ⵔⵉⵎⵓⵔ ⵔⵉⵎⵓⵔ ⵔⵉⵎⵓⵔ ⵔⵉⵎⵓⵔ ⵔⵉⵎⵓⵔ ⵔⵉⵎⵓⵔ ⵔⵉⵎⵓⵔ

Regional Center Basket-Ball League

Numéro et date d'agrément de la LRCBB : 11/22 du 16 février 2022. – Numéro d'identification fiscale (NIF) : 16230222110.

Réf : 035/LRCBB/2025

Alger le, 08 Février 2025.

A

Monsieur le Président
de la section de basket ball
de l'ESG Kouba

NOTIFICATION

Affaire disciplinaire n°01bis

Rencontre **ASJK-ESGK** (DN2SM) du 24 janvier 2025 à Si Mustapha.

- ✓ Vu la feuille de marque
- ✓ Vu les rapports des officiels
- ✓ Vu la faute disqualifiante du joueur LAMRINI.S n° lic 046167 de l'équipe ESGK.
- ✓ Après audition du joueur susnommée en date 05 février 2025.
- ✓ Attendu que le joueur LAMRINI.S n° lic 046167 de l'équipe ESGK a été disqualifié pour agression.

Par et pour ces motifs: la commission de Discipline Décide:

- Le joueur LAMRINI.S n° lic 046167 de l'équipe ESGK est suspendu un (01) match automatique (Art 8-6-17 des RG) et douze (12) mois fermes à compter du 30/01/2025 (Art 8-6-8 des RG).
- Une amende de soixante trois mille dinars (63.000 da) est infligée au club l'ESGK, payable sous huitaine.
- **Le joueur ne peut reprendre la compétition qu'après règlement définitif de l'amende infligée.**
- **Le club ayant fait participer un joueur suspendu sans le règlement de l'amende infligée verra sa rencontre perdue par pénalité.**



Le Président de la CD

G. Rateh
G. Rateh